

# RAPPORT FINANCIER Exercice 1<sup>er</sup> Avril 2022 – 31 mars 2023

## Présenté à l'AG de la Fédération Kohinos du 4 juillet 2023

Cher.e.s membres de la Fédération,

- Je suis Pascal Paquin, membre de Courts Circuits La Cagnole co-fondatrice de la Fédération,
- agissant en qualité de conseiller exécutif de la Fédération Kohinos, en charge de la trésorerie et des finances.
- Je vous présente ces comptes pour ce troisième exercice conformément aux dispositions de l'article 9 de nos statuts.

Nous avons débuté cet exercice comptable le 1<sup>er</sup> avril 2022 et l'avons clôturé le 31 mars 2023.

Notre Fédération s'est doté d'une commission trésorerie, d'un conseiller exécutif en charge de la trésorerie et des finances.

Les relevés du compte bancaire et toutes les pièces comptables sont à la disposition de tout membre sur notre site dédié <http://compta.kohinos.net/>.

Un relevé de trésorerie est communiqué à chaque Conseil collégial ainsi qu'un tableau d'analyse des contributions des membres selon les modules de fonctionnement ou de développement à financer.

Tous les éléments de bilan comptable sont aussi portés à la connaissance des membres sur cet autre site dédié <http://documents.kohinos.net/spip.php?article7>

Nous considérerons qu'une vigilance continue est apportée pour l'information de tout membre.

La Fédération s'est aussi dotée, lors du 1<sup>er</sup> exercice, d'un logiciel professionnel de comptabilité et a choisi un comptable agissant bénévolement en la personne de Pascal Monseu, qui de plus, nous fait l'amitié d'être présent à notre assemblée générale : au nom de toute la Fédération, je tiens en l'en remercier chaleureusement.

L'association tient donc l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont donc été saisies par Pascal Monseu, puis moi-même en qualité de trésorier et Pascal Monseu en qualité de comptable de la Fédération, avons vérifié les comptes qui vous sont présentés.

Remarques sur les comptes et la trésorerie :

Bilan

- 49.745 € de fonds propres, stable par rapport à l'exercice précédent,
- La trésorerie disponible était de 2.045,26 € au 31.03.23 au lieu de 3.803,77€ au 31.03.22

## Compte de résultat

- 17.097,30 € de charges d'exploitation dont la plus grande part sont les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (14.497€) et les coûts d'installation et de maintenance (1500€) ne laissant que 600€ pour nos charges de fonctionnement (fournitures de bureau pour 0€, frais bancaires pour 60€, assurance pour 116€, redevances pour brevet licence et marques 424€ - logiciel de comptabilité) qui demeurent donc très modérées, et qui baisseront le prochain exercice puisque le logiciel de comptabilité a été changé. À noter que dans ces charges d'exploitation comprennent le don de 500€ que la Fédération à apporter à la Doume pour contribuer au financement du noyau initial du logiciel.
- 12.898 € de produit : contributions volontaires des MLC membres et contribution de fonctionnement, soit un montant presque identique à l'exercice précédent
- soit donc un résultat déficitaire de 4200 € qui correspondent à une augmentation de l'amortissement (14497€ au lieu de 10400€ l'exercice précédent).
- Le bénévolat est valorisé cette année pour la première fois à hauteur de 22860€ et constitue la première des ressources.

## Remarques générales du trésorier :

\* la Fédération ne tient qu'au prix d'une large dette à l'encontre d'un de ses membres qui a porté presque seul le coût du noyau initial (voir motion spécifique dans la suite de notre assemblée générale)

\* Cet exercice a marqué un fort ralentissement des fonds consacrés au développement : notre logiciel est en production et donne tout à fait satisfaction, et si nous avons des projets de développements futurs, nous devons trouver des financements pour les assumer.

\* depuis trois ans, près de 50 % des frais de fonctionnement de la Fédération ont été en fait financés grâce aux fonds pour le développement, ce qui serait à corriger dans le futur, la réduction forte du coût du logiciel de comptabilité devrait y contribuer, mais les membres devraient aussi veiller à apporter leur part.

\* la Fédération a bien peu de fonds mais elle peut aussi « tenir » avec très peu de charges, elle est ainsi particulièrement résiliente.

## Il nous faudrait :

\* avoir de nouveaux utilisateurs du logiciel Kohinos

\* avoir ainsi de nouveaux contributeurs aux financements passés et à venir

\* obtenir des subventions, des aides financières

- modérer nos dépenses de développement et maintenance si nous n'avons pas de nouveaux financements.

En conclusion :

Le prochain exercice devrait se dérouler sans empêchements de continuer ensemble mais, sans apports nouveaux et assez conséquents, nous ne pourrions ni réduire les déséquilibres entre les différents membres contributeurs, ni assumer tous nos projets de développement.

Pascal Monseu, notre comptable est ici disponible pour répondre à toute question.

Nous soumettons maintenant à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat (-4200€) en report à nouveau.